

### OBJECTIF DE GESTION

L'objectif de la gestion est de délivrer une performance nette de frais de gestion supérieure à celle du taux moyen du marché monétaire (€STER capitalisé). Cependant, dans certaines circonstances exceptionnelles et conjoncturelles de marché telles que de très faibles (voire négatifs) niveaux de taux d'intérêt du marché monétaire, la valeur liquidative de la SICAV est susceptible de baisser ponctuellement et de remettre en cause le caractère positif de la performance de la SICAV.

### REGLEMENT M.M.F. - FONDS MONÉTAIRES

Un fonds monétaire n'est pas un investissement garanti.

Un fonds monétaire ne s'appuie sur aucun soutien extérieur pour garantir sa liquidité ou pour stabiliser sa valeur liquidative.

Un investissement dans un fonds monétaire diffère d'un investissement dans des dépôts (bancaires) : le capital investi peut en effet fluctuer (selon les fluctuations subies par l'actif du fonds) et il y a donc un risque de ne pas récupérer le montant de départ. Le risque de perte en capital est donc supporté par l'investisseur.

### INFORMATION M.M.F.

Par dérogation, la SICAV envisage d'investir plus de 5 % et jusqu'à 100 % de ses actifs dans différents instruments du marché monétaire émis ou garantis individuellement ou conjointement par l'Union (états français allemand, autrichien, belge, hollandais, finlandais, irlandais, italien, espagnol ou portugais), les administrations nationales, régionales ou locales des États membres (Länder allemands notamment) ou leurs banques centrales (telles BDF, Bundesbank, Banque d'Italie ou d'Espagne), la Banque centrale européenne, la Banque européenne d'investissement, le Fonds européen d'investissement, le mécanisme européen de stabilité, le Fonds européen de stabilité financière, une autorité centrale ou la banque centrale d'un pays tiers (USA et Japon), le Fonds monétaire international, la Banque internationale pour la reconstruction et le développement, la Banque de développement du Conseil de l'Europe, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement, la Banque des règlements internationaux.

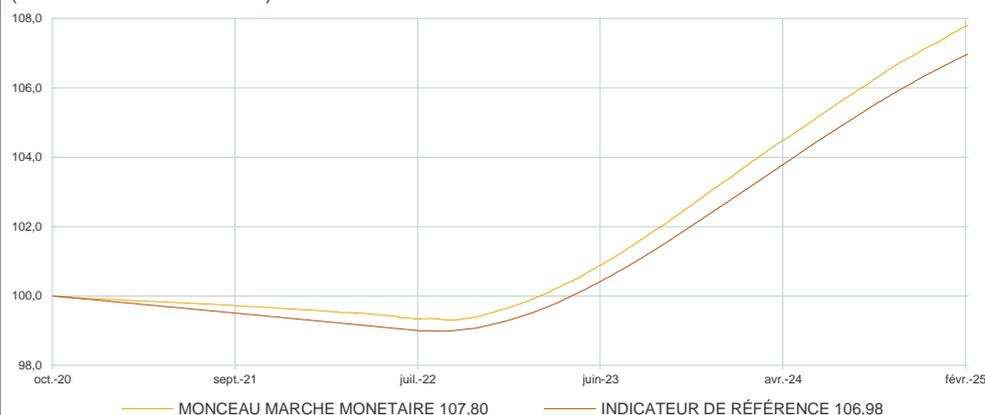
## PERFORMANCES NETTES DE FRAIS DE GESTION

	1 mois	YTD	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
<i>PERFORMANCES CUMULÉES</i>							
	02.02.2025	01.01.2025	01.12.2024	01.09.2024	29.02.2024	28.02.2022	
<b>MONCEAU MARCHÉ MONÉTAIRE</b>	<b>0,23%</b>	<b>0,51%</b>	<b>0,78%</b>	<b>1,67%</b>	<b>3,70%</b>	<b>8,30%</b>	-
INDICATEUR DE RÉFÉRENCE	0,21%	0,47%	0,73%	1,59%	3,59%	7,80%	-
ÉCART DE PERFORMANCE	0,02%	0,04%	0,05%	0,08%	0,10%	0,50%	-

	1 mois	YTD	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	5 ans
<i>PERFORMANCES ANNUALISÉES</i>							
	02.02.2025	01.01.2025	01.12.2024	01.09.2024	29.02.2024	28.02.2022	
<b>MONCEAU MARCHÉ MONÉTAIRE</b>	<b>2,91%</b>	<b>3,14%</b>	<b>3,09%</b>	<b>3,31%</b>	<b>3,70%</b>	<b>2,69%</b>	-
INDICATEUR DE RÉFÉRENCE	2,70%	2,87%	2,90%	3,15%	3,59%	2,53%	-
ÉCART DE PERFORMANCE	0,22%	0,27%	0,19%	0,16%	0,10%	0,16%	-

## EVOLUTION DES PERFORMANCES

(BASE 100 AU 30.10.2020)



### DONNÉES AU 02.03.2025

VALEUR LIQUIDATIVE :

1 078,03 €

ACTIF NET GLOBAL :

909 167 415,65 €

NOMBRE DE PARTS :

843 357,583

### PROFIL DE RISQUE

Risque plus faible

Risque plus élevé



## ATTENTION

Les performances passées sont basées sur des chiffres ayant trait aux années écoulées et ne sauraient présager des performances futures. Elles ne sont pas constantes dans le temps.

## DONNÉES HISTORIQUES

	30.12.2024	29.12.2023	30.12.2022	31.12.2021	31.12.2020
VALEUR LIQUIDATIVE	1 072,40 €	1 032,22 €	996,80 €	996,11 €	999,27 €
ACTIF NET	793,03 M€	737,77 M€	644,97 M€	598,24 M€	329,91 M€
	2024	2023	2022	2021	
<b>MONCEAU MARCHÉ MONÉTAIRE</b>	<b>3,88%</b>	<b>3,57%</b>	<b>0,08%</b>	<b>-0,32%</b>	
INDICATEUR DE RÉFÉRENCE	3,77%	3,31%	-0,01%	-0,57%	

## INDICATEURS ANNUALISÉS (pas de calcul hebdomadaire)

	1 an	3 ans	5 ans
VOLATILITÉ DU FONDS	0,07%	0,24%	-
VOLATILITÉ DE L'INDICE	0,06%	0,23%	-
TRACKING ERROR	0,05%	0,05%	-

## 10 PRINCIPALES POSITIONS DU PORTEFEUILLE AU 02.03.2025

CODE ISIN	NOM	POIDS (%)	MATURITÉ	NOTE CT/LT	TYPE D'ACTIF	PAYS
FR0128985233	RENAULT SA 12-05-25	1,88	12/05/2025	B / BB+	Commercial Paper	FR
XS3000947914	ENI SPA 07-03-25	1,80	07/03/2025	A-2 / BBB+	Commercial Paper	IT
XS3011711887	CPPRE SUMIT 31-03-25	1,63	31/03/2025	A-1 / A	Commercial Paper	JP
XS2956451210	TELEFON.EUR 16-06-25	1,63	16/06/2025	A-3 / BBB-	Commercial Paper	ES
XS2743547809	PRPLEP TR 10-25	1,53	17/10/2025	A+	Obligations à taux variable	LU
FR0128348143	FGRFP TR 05-25	1,52	30/05/2025	A-2	Obligations à taux révisable	FR
FR0128953694	SAVENCIA SA 04-03-25	1,51	04/03/2025	ST2	Commercial Paper	FR
FR0129025435	VALEO SE 27-05-25	1,50	27/05/2025	B / BB+	Commercial Paper	FR
DE000A35H735	CPPRE EWE AG 2M-3M	1,38	15/04/2025	ST2 / BBB+	Commercial Paper	DE
XS2085608326	FIS 0.625% 12-25	1,31	03/10/2025	A-2 / BBB	Obligations à taux fixe	US

## POLITIQUE DE GESTION

Lors de sa réunion du 30 janvier, la BCE a baissé à nouveau ses taux directeurs de 25bps : taux de facilité de dépôt abaissé de 3.00% à 2.75%, taux «refi» de 3.15% à 2.90% et taux de facilité de prêt marginal de 3.40% à 3.15%. Ainsi après dix hausses consécutives de ses taux directeurs entre juillet 2022 et octobre 2023 dont le cumul avait atteint 450bps, soit la plus forte progression des taux directeurs depuis la création de l'euro en 1999 en un laps de temps aussi court et après cinq statu-quo consécutifs, la BCE, vient de procéder à la 5ème baisse depuis juin et à la 4ème d'affilée. Il convient de rappeler que la baisse de septembre s'était accompagnée d'une «restructuration» des taux directeurs entre eux par réduction de l'écart entre chacun. Ainsi, alors que le taux de facilité de dépôt avait été réduit de 25bps, le taux de refinancement («taux refi») et le taux de facilité de prêt marginal avaient eux été réduits de 60bps. Par le resserrement de l'écart entre ses taux directeurs, le but de la BCE était de réduire la volatilité des taux sur les marchés interbancaires. Ces 3 taux s'établissent donc désormais à 3.00%, 3.15% et 3.40%, soit seulement 40bps d'écart entre le plus bas et le plus haut.

En ce qui concerne les divers plans d'achats d'actifs dans le marché, la situation n'évolue pas, la BCE continuant de réduire la taille de son bilan. Pour le portefeuille du programme d'achats d'urgence face à la pandémie (Pandemic Emergency Purchase Programme, PEPP), si le réinvestissement intégral des remboursements en principal des titres arrivant à échéance était encore de vigueur tout au long du 1er semestre 2024, depuis début juillet ce portefeuille est réduit de 7,5Mds€ par mois en moyenne au 2ème semestre et depuis le début de l'année, ces réinvestissements ont cessé. Enfin on signalera que les derniers encours de TLTRO III («Targeted Long Term Refinancing Operation») sont arrivés à échéance courant décembre.

Toutefois cette décision s'est accompagnée de commentaires fournissant peu d'informations sur les décisions futures de l'Institution. En effet, dans son communiqué, le Conseil des gouverneurs présidé par Christine Lagarde a énoncé qu'il «est déterminé à faire en sorte que l'inflation se stabilise durablement à son objectif de 2 % à moyen terme. Il suivra une approche dépendante des données et propre à chaque réunion pour déterminer l'orientation appropriée de la politique monétaire. En particulier, les décisions du Conseil des gouverneurs en matière de taux d'intérêt seront fondées sur son évaluation des perspectives d'inflation à la lumière des données économiques et financières disponibles, de la dynamique de l'inflation sous-jacente et de la vigueur de la transmission de la politique monétaire. Le Conseil des gouverneurs ne s'engage pas à l'avance sur une trajectoire de taux particulière». Une certaine vigilance en matière d'inflation semble donc encore s'imposer compte tenu des tensions sur le commerce mondial avec, notamment, l'arrivée au pouvoir du nouveau président américain et la décarbonation des économies qui sont des facteurs potentiels de hausse de l'inflation. Il doit être souligné que cette décision de la BCE est intervenue en pléines turbulences politiques au sein des deux principales économies de la zone euro également susceptibles de freiner la croissance puisque en France le maintien du gouvernement du 1er ministre Bayrou n'est pas acquis et qu'en Allemagne des élections anticipées doivent se tenir fin février. On ajoutera que de son côté la FED a laissé ses taux inchangés compte tenu d'un marché du travail solide et dans l'attente des premiers impacts sur l'économie américaine des premières mesures du Président Trump. On notera toutefois que le «core PCE», qui est la mesure d'inflation la plus suivie par la Fed, a enfin baissé passant à +2,6% en janvier, soit son plus bas niveau depuis mars 2021.

En ce qui concerne la croissance économique de la zone euro, on rappellera que, si en 2020 le PIB avait chuté de -6,4% à raison de la «crise covid», il avait rebondi à +5,2% en 2021 en sortie de confinement. Puis en 2022, la croissance de la zone euro s'est quand même affichée à +1,8% en dépit des effets négatifs du conflit russo-ukrainien sur l'activité économique. En revanche la croissance a franchement décollé en 2023 à +0,5%. En 2024, en rythme trimestriel, le PIB s'est affiché à +0,1% au Q4 contre +0,4% au Q3, +0,2% au Q2 et +0,3% au Q1. Au final, en rythme annuel, le PIB de l'année 2024 de la zone s'établit donc à 0,7%. Si les risques de récession semblent pour l'instant avoir été repoussés, le niveau de l'activité demeure faible et cette faiblesse pourrait s'accroître. En effet, en ce qui concerne l'indice PMI HCOB (ex Market) composite zone euro, combinant services et activité manufacturière, il s'affiche stable à 50,2 en février comme en janvier et se situe juste au-dessus des 50 mois, en y regardant de plus près, en fait il oscille autour de ce seuil depuis un an. L'indice PMI du secteur des services baisse quant à lui légèrement à 50,7 en février contre 51,3 en janvier. En revanche l'indice PMI du secteur industriel est enfin en hausse à 47,3 en février contre 46,6 en janvier. Il retrouve ainsi le niveau qui était le sien en mars 2023 mais demeure sous les 50 pour le 32ème mois consécutif. La croissance de la zone euro continue donc de se montrer extrêmement faible notamment dans les secteurs industriels. Pour ce qui concerne l'inflation globale de la zone euro, rappelons qu'elle avait atteint son pic en octobre 2022 en rythme annuel à +10,6% (niveau le plus élevé enregistré par l'office européen des statistiques depuis le début de la publication de l'indicateur en janvier 1997) avant de se replier régulièrement par la suite. Après avoir touché son plus bas niveau depuis trois ans et demi grâce au recul des tarifs de l'énergie à +1,7% en septembre, l'inflation globale en zone euro a rebondi mois après mois jusqu'à celle de janvier ayant atteint +2,5%. En revanche celle de février retombe à contre +2,4% grâce à un reflux des tarifs de l'énergie. L'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons alcoolisées et tabac), indicateur de référence des banquiers centraux, recule également légèrement en février à +2,6%, son plus bas niveau après plusieurs mois de stagnation à +2,7% et s'éloigne un peu plus des 3%. En ce qui concerne le taux de chômage de la zone euro, il demeure stable à 6,3% en décembre, niveau inchangé depuis le mois d'août. Ainsi malgré une faible croissance économique, l'indicateur se maintient à son plus bas niveau depuis que l'office européen des statistiques a commencé à compiler cette série en avril 1993 pour les pays ayant adopté la monnaie unique. Il demeure donc toujours très nettement en-dessous de son niveau pré-pandémique de 7,4% en février 2020. On ne peut que constater que le niveau extrêmement faible de la croissance actuelle de la zone euro n'a toujours pas de réelle traduction dans les chiffres du chômage. Mais les nombreuses annonces récentes de fermetures de sites de production récemment annoncées tant en France qu'en Allemagne, la hausse des défaillances d'entreprises et le ralentissement des investissements dus aux incertitudes politiques pourraient en revanche peser sur l'évolution de l'emploi dès début 2025.

Dans ce contexte, en février, la moyenne mensuelle de l'Ester s'est affichée à +2,691% (+2,920% en janvier), celle du swap 1 an OIS à +2,099% (+2,231% en janvier) et celle de l'Euribor 3 mois à +2,525% (+2,704% en janvier).

Pour ce qui est des rendements obligataires de la zone euro, ils auront été en hausse quasi-continue de début 2021 jusqu'au début octobre 2023 où ils ont atteint leur plus haut en réaction à la forte hausse de l'inflation et aux resserrements monétaires des principales banques centrales. Mais en novembre et décembre 2023, ils ont enregistré une baisse spectaculaire dans le sillage des excès d'anticipations de baisses des taux directeurs tant aux USA qu'en zone euro. Depuis le début de l'année 2024, la correction de ces anticipations excessives de baisse des taux directeurs de fin 2023 ont été à l'oeuvre de telle sorte que les rendements obligataires ont été orientés à la hausse tout au long du 1er semestre. Le second semestre est quant à lui caractérisé par un égal mouvement de baisse mais aux évolutions très erratiques. Après une détente continue en juillet, août et septembre grâce au repli concomitant de l'inflation de part et d'autre de l'Atlantique, les taux obligataires de la zone euro alternent hausses et baisses : tensions en octobre, détente en novembre et nouvelles tensions en décembre et janvier. Ces mouvements erratiques ont été essentiellement la conséquence de variations d'anticipations concernant les niveaux de croissance et d'inflation aux Etats-Unis. Ainsi le taux du Bund 10 ans s'affiche fin février en légère baisse à +2,41% contre +2,46% fin janvier (plus bas historique à -0,86% début mars 2020 et plus haut à +2,97% début octobre 2023). De même le taux du BONOS espagnol 10 ans est en légère baisse à +3,04% fin février contre +3,07% fin janvier (plus bas historique à -0,02% mi-décembre 2020 et plus haut à +4,06% début octobre 2023) tout comme celui du BTP italien 10 ans à +3,54% fin février contre +3,55% fin janvier (plus bas historique à +0,52% mi-décembre 2020 et plus haut à +4,98% mi-octobre 2023). Il en a été de même pour l'OAT 10 ans française qui termine le mois de février à +3,14% contre +3,20% fin janvier. Ainsi le spread OAT/bund s'est à nouveau sensiblement détendu passant d'un mois sur l'autre de +75bps fin janvier à +73bps (ce spread était tout début 2024 à 53bps). Cela est la conséquence du vote du budget du gouvernement Bayrou qui aura donc franchi l'obstacle qui avait en revanche marqué la fin de son prédécesseur.

En ce qui concerne les spreads de crédit court-terme des émetteurs bancaires, après s'être considérablement accrues en avril et mai 2020 suite à la crise sanitaire, ils n'ont cessé de se réduire au cours des mois qui ont suivi jusqu'à repasser en territoires négatifs et atteindre des niveaux bien inférieurs à ceux d'avant crise! Mais le revirement de politique monétaire de la BCE ainsi que le conflit russo-ukrainien ont refait partir ces spreads très sensiblement à la hausse dès début 2022. La moyenne mensuelle des spreads à l'émission contre Ester des certificats de dépôt à 3 mois des principales banques françaises s'affiche en légère hausse passant de +12,7bps en janvier à +12,8bps en février (plus haut à +25,6bps en mai 2020 et plus bas à -5,6bps en décembre 2021) ce qui est son niveau le plus élevé depuis juin 2020!. Ainsi la normalisation en cours de la politique monétaire de la BCE (dont le remboursement intégral des opérations TLTRO III a eu lieu fin 2024) ont fait retrouver aux banques une réelle appétence à lever des ressources sur le court terme.

Enfin, concernant le marché du crédit, l'indice ITRAXX Europe 5 ans Corporate IG «générique», représentatif de la moyenne des spreads de crédit à 5 ans de 125 émetteurs corporates européens «investment grade», a légèrement augmenté d'un mois sur l'autre passant de +53bps fin janvier à +54bps fin février. Il se situe donc toujours très en dessous de son niveau prévalant le 23 février 2022, veille de l'entrée des troupes russes en Ukraine, à +71bps. On rappellera également les plus hauts atteints par cet indice durant ce conflit fin septembre 2022 à +138bps. Ce niveau de l'indice a de quoi surprendre compte tenu de la faiblesse de la situation économique de la zone euro et des nombreuses difficultés actuellement rencontrées par certains de ses grands secteurs industriels que sont l'automobile, la grande distribution, l'acier, le luxe et l'immobilier se traduisant par de nombreuses annonces de fermeture de sites notamment en France et en Allemagne (cf indice PMI industriel sous le seuil des 50 pour le 32ème mois consécutif).

Eu égard des anticipations de taux relativement bien anticipées par le marché une partie des positions a été couverte contre le risque de taux, conduisant à une baisse de la WAM, celle-ci passe de 42 jours à 26 jours.

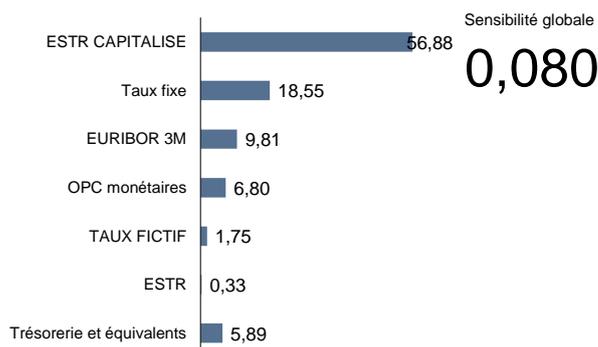
Nous continuons de réinvestir une partie des tombées sur des obligations présentant des spreads attractifs. En conséquence, le niveau de WAL a été augmenté de 176 jours à 178 jours. La position de cash reste optimisée sur le portefeuille.

La bonne performance s'explique par la bonne allocation entre titre de créance négociable et obligation, se traduisant par une WAL significative.

Nous restons vigilants sur le positionnement tact et continuons de couvrir une partie des investissements. Eu égard des niveaux de spreads de crédit qui restent attractifs, nous cherchons à maintenir la WAL actuelle.

## RÉPARTITION DE LA COMPOSITION DE LA SICAV (EN %)

### RÉPARTITION PAR TYPE DE TAUX



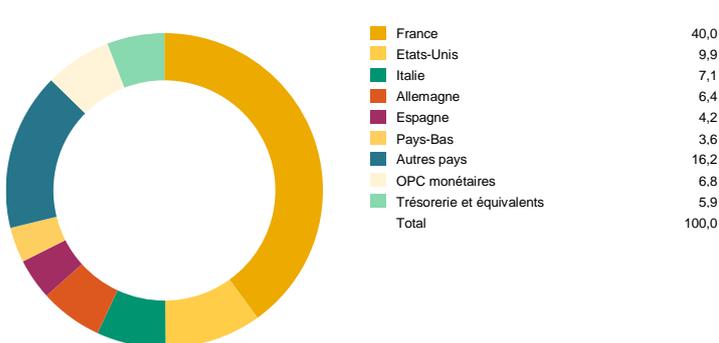
### PRINCIPAUX ÉMETTEURS

OSTRUM SRI MONEY 6M I (C) EUR (OPC)	3,72
OSTRUM SRI MONEY PLUS.ICEUR (OPC)	3,08
EIFFAGE SA (OBLIGATIONS D'ENTREPRISE)	2,43
RENAULT SA (OBLIGATIONS D'ENTREPRISE)	2,41
ENI SPA (OBLIGATIONS D'ENTREPRISE)	2,34
<b>Nombre total d'émetteurs</b>	<b>125</b>

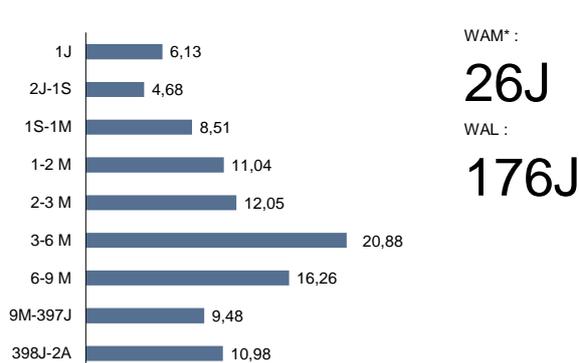
### CATÉGORIE DES ÉMETTEURS



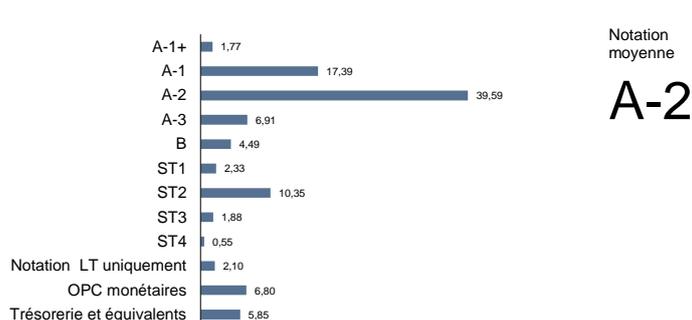
### RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



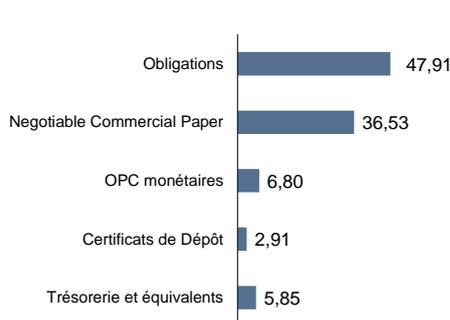
### RÉPARTITION PAR MATURITÉ



### RÉPARTITION PAR NOTATION INTERNE



### RÉPARTITION PAR TYPE D'INSTRUMENT



Les notations ST1, ST2 et ST3 correspondent aux notes attribuées par les analystes Crédit de la société de gestion, pour les lignes ne disposant d'aucune notation des agences de notation externes.

Dans la nomenclature S&P's, l'équivalence serait : ST1 équivaut à A-1+/A-1, ST2 équivaut à A-2 et ST3 équivaut à A-3.

## CARACTÉRISTIQUES DE LA SICAV

FORME JURIDIQUE :	SICAV
CODE LEI :	213800ZEU7H11AHZT470
CODE ISIN :	FR0013532082
DATE DE CRÉATION :	30/10/2020 V.L. 10 00 EUR
SOCIÉTÉ DE GESTION :	Monceau Asset Management
DÉLÉGATAIRE FINANCIER :	Ostrum Asset Management
DÉPOSITAIRE :	CACEIS BANK
COMMISSAIRE AUX COMPTES :	PWC AUDIT
COMMERCIALISATEUR :	Monceau Asset Management
QUESTION SUR LE PROSPECTUS :	contact@monceau-am.com

## DESCRIPTION DE LA SICAV

CLASSIFICATION AMF :	Monétaires à valeur liquidative variable standard
INDICATEUR DE RÉFÉRENCE :	ESTR CAPITALISE
DURÉE RECOMMANDÉE :	3 mois
DEVISE DE COMPTABILITÉ :	EUR
PÉRIODE DE VALORISATION :	Quotidienne
CONDITIONS DE SOUS/RACHAT :	Centralisation chaque jour avant 11h. Exécution sur la dernière VL connue.
COMMISSION DE SOUSCRIPTION :	4,00%
COMMISSION DE RACHAT :	0,00%
CLÔTURE DE L'EXERCICE :	Dernier jour de bourse de septembre.
TAUX DE FRAIS DE GESTION :	0,20%

\* WAM : Weighted Average Maturity (Maturité moyenne pondérée) en jours

WAL : Weighted Average Life (Durée de vie moyenne pondérée) en jours

### MENTIONS LÉGALES

Ce document est produit à titre d'information uniquement et ne doit pas être considéré comme une offre de vente ou de souscription. Il ne constitue pas la base d'un contrat ou d'un engagement de quelque nature que ce soit. Avant de souscrire à ce produit, vous devez vous procurer et lire attentivement la notice d'information, agréée par l'AMF, disponible auprès de la société de gestion et des entités qui commercialisent les fonds. La société de gestion décline toute responsabilité en cas de pertes directes ou indirectes, causées par l'utilisation des informations fournies dans ce document. Compte tenu des risques d'ordre économique et boursier, il ne peut être donné aucune assurance que ce produit atteindra son objectif. La valeur des actions/parts du FIA peut aussi bien diminuer qu'augmenter. Les chiffres cités ont trait aux années écoulées et les performances passées ne sont pas un indicateur fiable des performances futures.